

LE MOT DU MAIRE.....

Chères Lannepaxiennes, chers Lannepaxiens,

Chaque année, le Conseil Municipal vote le budget de l'année en cours. Comme à son habitude, la commission communale des finances s'est réunie à plusieurs reprises afin d'établir les nouvelles priorités, en intégrant les travaux n'ayant pu être prévus au budget 2015, cette année encore notre marge de manœuvre fut très serrée. Malgré un autofinancement de 130 172€, nous avons dû emprunter et augmenter légèrement les impôts afin de pouvoir concrétiser nos projets, tout en prenant en considération la baisse des dotations de l'Etat jusqu'en 2019.

Ainsi, cette année, des travaux importants seront engagés, la mise en accessibilité de la place du village et des sanitaires publics (travaux en cours de réalisation), la réfection globale du lotissement DOAT, la rénovation d'un local à usage de cabinet médical ainsi que l'achat d'un terrain pour le nouveau lotissement communal. Mais comme tout projet, ce dernier ne verra pas le jour de suite, tout comme l'adressage dont la mise en place a été retardé par des difficultés importantes de coordination avec l'IGN.

Dans notre profession de foi, nous avons évoqué un projet de salle de fêtes, celui-ci n'a pas été mis au placard, mais juste revu différemment. Une simple rénovation de celle-ci a été retenue plutôt qu'une construction neuve qui aurait été beaucoup plus coûteuse ; à ce jour des esquisses nous ont été présentées...Sachez que chaque projet n'aboutit jamais en un an, alors soyez patients !!

En ce début d'année, puis, très récemment, vous avez été destinataires de questionnaires établis par les services de l'état, dans un premier temps concernant « la déclaration des basses-cours » et dans un second temps concernant l'accès des services publics. Je tenais à vous remercier d'avoir répondu nombreux, en espérant que les services de l'état prennent en considération les difficultés rencontrées.

Le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de très bonnes vacances et vous donne rendez-vous pour l'apéritif traditionnel offert à l'occasion de la fête du village, le vendredi 22 juillet à 19 heures devant la mairie.

Patricia DE HONDT

LES FINANCES DE LA COMMUNE.....

Comme chaque année, le Conseil Municipal approuve les divers comptes administratifs de l'année précédente et vote les budgets primitifs de l'année en cours.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2015

COMMUNE

Investissement

Dépenses Prévues : 324 617,35
Réalisées : 261 830,68

Recettes Prévues : 324 617,35
Réalisées : 195 220,30

Fonctionnement

Dépenses Prévues : 551 038,72
Réalisées : 386 189,19

Recettes Prévues : 551 038,72
Réalisées : 577 153,26

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : -66 610,38
Fonctionnement : 190 964,07
Résultat global : 124 353,69

ASSAINISSEMENT

Investissement

Dépenses Prévues : 102 476,77
Réalisées : 12 252,52

Recettes Prévues : 102 476,77
Réalisées : 95 999,93

Fonctionnement

Dépenses Prévues : 46 127,40
Réalisées : 24 528,16

Recettes Prévues : 46 127,40
Réalisées : 49 005,26

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 83 747,41
Fonctionnement : 24 477,10
Résultat global : 108 224,51

MULTI-SERVICES

Investissement

Dépenses Prévues : 3 741,06
Réalisées : 300,00

Recettes Prévues : 3 741,06
Réalisées : 3 441,06

Fonctionnement

Dépenses Prévues : 5 495,57
Réalisées : 398,00

Recettes Prévues : 5 495,57
Réalisées : 5 495,77

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement : 3 141,06
Fonctionnement : 5 097,77
Résultat global : 8 238,83

BUDGET PREVISIONNEL 2016

Voici quelques notions

Schématiquement, la section de fonctionnement retrace toutes les opérations de dépenses et de recettes nécessaires à la gestion courante et régulière de la commune, c'est-à-dire celles qui reviennent chaque année.

En dépenses : les dépenses nécessaires au fonctionnement des services de la commune, les prestations de services extérieurs comme les charges d'entretien, les autres charges de gestion courante, le paiement des intérêts des emprunts.

En recettes : les produits locaux, les recettes fiscales provenant des impôts locaux, les dotations de l'État comme la dotation globale de fonctionnement et les participations provenant d'autres organismes ou collectivités locales.

L'excédent de recettes par rapport aux dépenses, dégagé par la section de fonctionnement, est utilisé en priorité au remboursement du capital emprunté par la collectivité, le surplus constituant l'autofinancement qui permettra d'abonder le financement des investissements prévus par la collectivité.

La section d'investissement présente les programmes

d'investissements nouveaux ou en cours. Elle retrace les dépenses et les recettes ponctuelles qui modifient de façon durable la valeur du patrimoine comme les dépenses concernant le remboursement des capitaux empruntés, les acquisitions immobilières ou les travaux nouveaux. Parmi les recettes d'investissement, on trouve les subventions d'investissement, la dotation globale d'équipement (DGE), les emprunts, le produit de la vente du patrimoine... La section d'investissement est par nature celle qui a vocation à modifier ou enrichir le patrimoine de la collectivité.

Les chiffres clés de 2016

Pour cette année, la dépense réelle de fonctionnement s'élève à 557 979,58 €, soit une augmentation de 1% par rapport à 2015.

Les charges à caractères générales sont valorisées à 145 300€, soit une baisse de 1,17%, qui s'explique par une volonté municipale afin de faire face aux investissements assez onéreux.

L'autofinancement des investissements est de 130 172 € soit une augmentation de 1,30%.

FUNCTIONNEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
011	Charges à caractère général	145 630,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	131 460,00
014	Atténuations de produits	35 446,00
65	Autres charges de gestion courante	92 360,00
66	Charges financières	12 500,00
67	Charges exceptionnelles	4 000,00
023	Virement à la section d'investissement	130 172,88
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 810,70
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de	3 600,00
	TOTAL DEPENSES	557 979,58

Chapitre	Désignation	Montant
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	49 020,00
73	Impôts et taxes	190 372,00
74	Dotations, subventions et participations	170 760,00
75	Autres produits de gestion courante	22 863,21
002	Excédent de fonctionnement reporté	124 964,37
	TOTAL RECETTES	557 979,58

INVESTISSEMENT

Chapitre	Désignation	Montant
16	Emprunts et dettes assimilés	14 600,00
20	Immobilisations incorporelles	9 050,00
204	Subventions d'équipement versées	18 000,00
21	Immobilisations corporelles	230 629,58
001	Déficit d'investissement reporté	66 610,38
	TOTAL DEPENSES	338 889,96

Chapitre	Désignation	Montant
021	Virement de la section de fonctionnement	130 172,88
10	Dotations, fonds divers et réserves	84 874,38
13	Subventions d'investissement reçues	31 332,00
16	Emprunts et dettes assimilés	86 100,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	2 810,70
041	Opérations patrimoniales	3 600,00
	TOTAL RECETTES	338 889,96

LES TRAVAUX.....

REALISATIONS

En 2015, la section d'investissement au budget prévisionnel était de 172 000 €, il n'a été utilisé que 115 883 €, cet écart s'explique en grande partie par le retard pris sur le cabinet médical. Voici les travaux exécutés :

Le nouveau cimetière : 89 279 €

Dalles de la Mairie : 5 007 €

Cloison insonorisante du dortoir de l'école : 1 344 €

Travaux de drainage au cimetière de Cacarens : 6 198 €

Columbarium : 5 234 €

Note d'honoraire architecte : 3 447 €

Achats divers (barrières de sécurité-isoloir « handicapé »-machine à laver école-pots de fleurs place du village-kit pavoisement école : 2 564 €

Travaux d'aménagement de la cuisine du multiservices.

PREVISIONS 2016

Bâtiments scolaires 5 000 €

Réfection du sol de l'ALAE avec pose du revêtement.

Équipements du cimetière de Cacarens 16 368 €

Renforcement d'un mur pour le stabiliser.

Autres bâtiments publics 8 526 €

Mise en accessibilité « normes handicapés » et rénovation des sanitaires publics.

Immeuble de rapport 66 000 €

Rénovation d'un garage pour cabinet médical.

Cuisine aux normes du bar multi-services

Réseaux de voirie 117 665 €

Mise en accessibilité « normes handicapés » de la place du village et réfection totale du lotissement DOAT.

Installation de voirie 15 000 €

Panneaux des lieux dits et de rues pour l'adressage

Réseaux d'électrification 4 500 €

Éclairage public rue du midi et à l'usine - travaux déjà effectués, mais non facturés à ce jour

LA VIE QUOTIDIENNE

LE DOCTEUR LUCE PREND UNE RETRAITE BIEN MERITEE

Arrivé en 1978 Monsieur LUCE, a marqué d'un sceau indélébile le village.

Un médecin qui durant 37 ans a su partager les joies et les peines de toute une population, sachant être à l'écoute des patients, être leur confident discret, attentif.

Dès les premières années, le Docteur LUCE a intégré le corps des sapeurs pompiers en tant que médecin capitaine, compétence, humilité, et humanité.



Sa tournée de consultations à domicile l'emmène parfois au-delà des routes du canton où il s'occupe en majorité de personnes âgées, parfois isolées. Plus de contrainte horaire, plus de stress au travail, puisse votre retraite être longue et heureuse.

MERCI

COMMEMORATION DU 8 MAI 1945

71ème Anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie, très peu de villageois dans le cortège qui s'est formé jusqu'au monument aux Morts. Pourtant ces cérémonies nous montrent que malgré les événements passés et présents, nous perpétuons le devoir de mémoire.

Nos réunions permettrons de montrer au monde entier que nous n'oublions pas.....



Discours lu par le premier magistrat de la commune, dépôts de gerbe et fleurs par les six enfants présents ; un détachement des sapeurs-pompiers lannepaxiens a participé à la cérémonie.

Ce devoir de mémoire, s'est clos par le verre de l'amitié. Merci à tous les participants.

DORMEZ BRAVES GENS ! a sirène ne sonnera plus



Depuis quelques mois, la sirène ne sonne plus à midi, pourtant elle rythmait la vie des Lannepaxiens 7jours sur 7.

Chaque fois qu'elle sonnait, nous étions sûr qu'il était bien midi. Encore une habitude locale qui disparaît ; désormais, elle ne sonnera plus que le 1er MERCREDI du mois en guise de test.

Qu'on se rassure, elle sonnera encore à midi ce jour là !

CANTINE SCOLAIRE

Du nouveau à la cantine :

Mise en place d'une boîte à idées. Les enfants peuvent y déposer leurs petits mots(suggestions de repas, appréciations etc...)

Mise à disposition d'une grande carte du monde, sensibiliser les enfants et les élèves au fait que l'on mange différemment dans différents pays du monde en fonction des coutumes et des aliments dont on dispose. Un jeu pour appréhender les différences culturelles en lien avec l'alimentation à travers le monde.

Repas Chinois à l'occasion du Nouvel AN.

Le Nouvel An Chinois appelé en Chine Le festival du Printemps est la fête la plus importante des célébrations traditionnelles chinoises

Décoration de la salle aux couleurs de la Chine

Menu élaboré par Marie-Line

Samoussa, porc au caramel, riz ananas/kiwi



Merci à Marie-Line pour ces plats préparés avec amour, ses initiatives, et sa grande imagination.



La p'tite chronique de l'école

Activités culturelles, concours (*poésie, calcul, lecture*), sorties et autres manifestations ont rythmé ce dernier semestre avant les vacances...



- visite à la ferme des étoiles pour différents ateliers sur le thème de la préhistoire ;
- Participation à la 7ème édition des « Chemins d'Art en Armagnac » qui présente des œuvres d'art contemporain dans des lieux chargés d'histoire : « 4 artistes dans 4 sites patrimoniaux ».
- Au château de l'Isle de Noé, le centre permanent d'initiatives pour l'environnement a proposé plusieurs animations sur les thèmes de la biodiversité avec au programme les insectes et les plantes exotiques envahissantes.



La classe des Maternelles et CP est allée à la maison du Chameau à Castelnau Rivière Basse... L'occasion pour les plus petits de s'émerveiller devant de nouvelles espèces d'animaux...

Le 18 février dernier, la bibliothèque de l'école a été inaugurée d'une bien agréable façon : la venue d'une conteuse !

Devant un auditoire captivé, elle a su confondre des contes très connus dans une seule et même histoire ; ainsi les 3 petits cochons ont donc pu croiser le chemin du petit chaperon rouge, celui de Pierre et le loup, de Jack et le haricot magique, ainsi que celui de Boucle d'or et les 3 ours...

Une bien belle initiative qui récompense le travail des élèves des cours élémentaires et moyens ainsi que des parents qui sont venus aider à transformer une ancienne classe en un lieu agréable et fonctionnel !

BIBLIOTHEQUE



Le bureau de l'APE

Président : Eric DARROUX
 Vice-président : Roseline FERRE
 Trésorier : Frédéric DORE
 Adjoint : Sandrine GALLOIS
 Secrétaire : Roseline FERRE
 Adjoint : Séverine DEL CERRO

Une nouvelle association est née ! L'association des parents d'élèves :

« AUTOUR D'EUX »

Cette association composée (pour l'instant) de 9 membres pourra organiser différentes animations telles que lotos, soirées, repas, spectacles et autres manifestations festives.

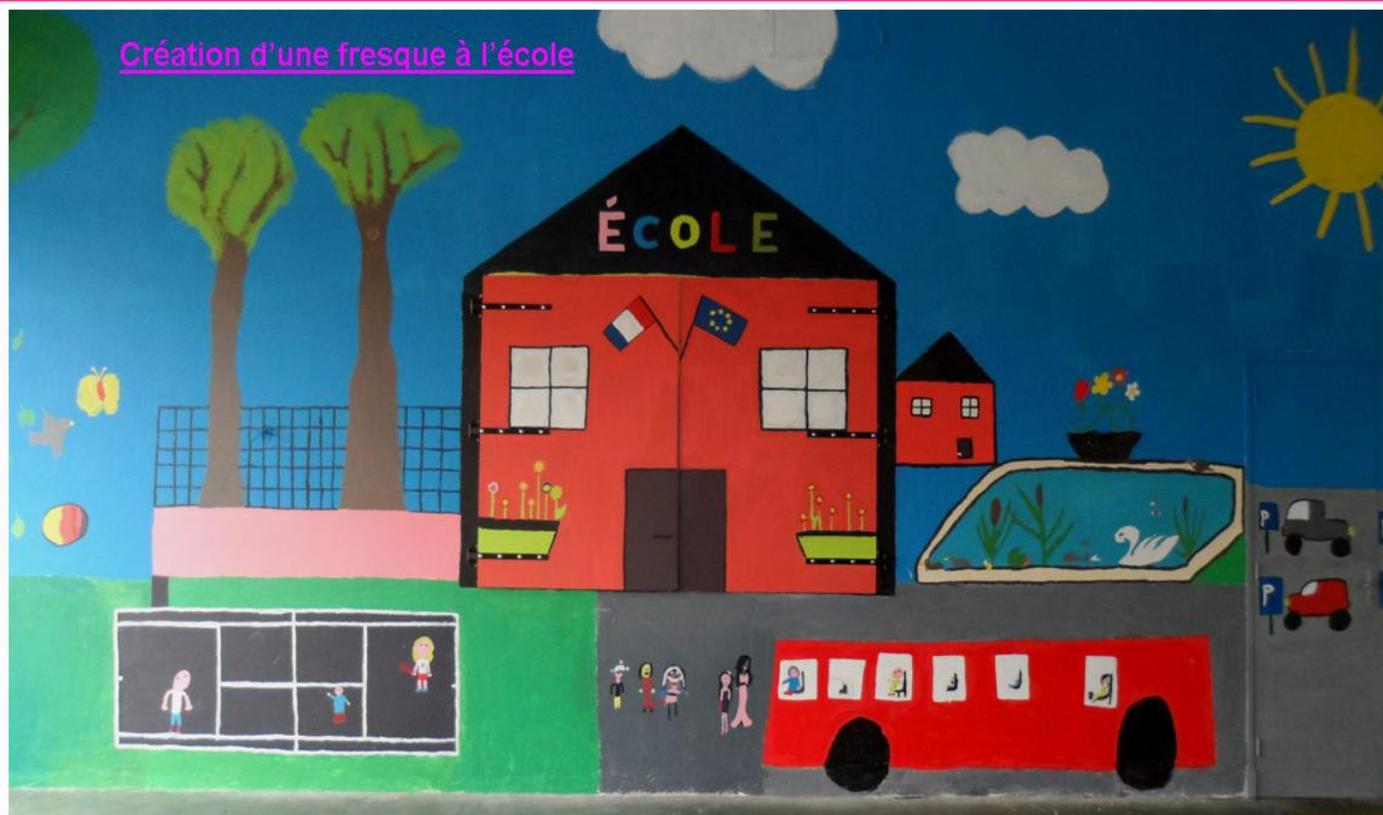
Les fonds ainsi collectés permettront la réalisation de projets scolaires et/ou périscolaires (visites, sorties, acquisition de matériel, financement de projets pédagogiques ou sportifs, etc...).



A noter le succès du loto de l'école, le 19 février dernier !

A la grande satisfaction des organisateurs, de très nombreux amateurs de cartons s'étaient donnés rendez-vous à la salle des fêtes, les plus chanceux sont repartis avec de nombreux lots de valeur...

Création d'une fresque à l'école



« C'est la maîtresse qui a eu l'idée de peindre une fresque pour nous faire réaliser une œuvre collective dont nous puissions être fiers tous ensemble.

Nous avons choisi sur quel mur peindre cette fresque pour qu'elle soit le plus visible possible. Nous sommes partis sur plusieurs idées, nous les avons dessinées. Pour expliquer la différence entre fresque et dessin, la maîtresse nous a montré des fresques de différents peintres : Matisse, Picasso... Après elle a écrit toutes nos envies sur un papier et nous avons regroupé un petit peu tout ça. A ce moment-là chacun a dessiné comment il imaginait la fresque. Ensuite on s'est mis d'accord pour que tout le monde retrouve un peu son dessin.

Puis on a pris trois grandes feuilles et on a dessiné l'école, vu de l'extérieur et de l'intérieur avec l'idée d'un trompe l'œil. Alors des parents ont nettoyé le mur du préau et d'autres parents ont peint le ciel tout en haut en bleu et ont repeint le bas du mur en blanc. Le père d'un élève est venu accrocher les deux panneaux pour créer le trompe l'œil.

Enfin nous avons pu réaliser notre fresque avec quelques parents qui sont venus nous aider. Nous avons peint l'école vu de l'extérieur puis nous avons ouvert les deux panneaux pour créer le trompe l'œil sur le mur. Sur les deux panneaux ouverts, nous avons mis de la peinture noire comme celle du tableau pour pouvoir écrire ce que l'on souhaite chaque matin. Jean-Claude nous a même fabriqué un tabouret pour que l'on puisse écrire tout en haut de ces tableaux. Et voilà enfin le résultat !!! » *texte écrit par les élèves de la classe*



Tous les enfants l'attendent et la préparent depuis des jours ! La fête de l'école est un rendez-vous à ne manquer sous aucun prétexte... Ce moment convivial et festif s'est donc déroulé le mardi 28 juin autour d'un repas de type « auberge espagnole »... Les enfants ont régalé l'assistance de diverses scénettes, chants, danses traditionnelles et ont présenté à leur famille et amis les différentes activités réalisées tout au long de l'année ! L'année scolaire se termine donc, les vacances sont là. Certains vont quitter l'école pour le collège, d'autres vont la découvrir à la rentrée ! Les mois d'été permettront à tous de recharger les batteries pour la rentrée ; et un nouveau cycle commencera en septembre ! En attendant, que les vacances soient agréables et instructives...

BONNES VACANCES A TOUS !



Sur le départ...

Anne,
Une nouvelle aventure vous attend... Tous se souviendront de votre engagement, de votre grande disponibilité et de votre enthousiasme...
Un grand merci pour ce que vous avez apporté à nos enfants !
Nous vous transmettons nos meilleurs vœux de succès pour les nouveaux défis qui vous attendent...

A la rentrée prochaine, une nouvelle directrice prendra ses fonctions : Cyrielle Elorza. Ce sera son premier poste de direction. Elle prendra également en charge les élèves du CE1 au CM2... Bienvenue Cyrielle !

Les parents

LES ASSOCIATIONS.....

LE LIEN ENTRE LES GENERATIONS

Sous l'impulsion de la Mairie, toutes les associations Lannepaxiennes se sont réunies le 12 mai dernier, ceci afin de sensibiliser les associations à la thématique de l'intergénérationnel. Échanges, projets etc....

AVIS A LA POPULATION !!!

CACARENS EN FETE

Les festivités démarrent le :

MERCREDI 13 JUILLET

20h00 SOIREE PIZZA PARTIE ?

VENDREDI 15 JUILLET

20h00 SOIREE TAPAS BODEGA

SAMEDI 16 JUILLET

8h30 Déjeuner du pêcheur

9h00 Concours de pêche locale

12h00 Apéritif & vente de sandwiches

14h00 Pétanque locale

18h00 Grand-messe chantée par les CHAMPS

20h00 Méchoui champêtre

21h00 Grand bal Musette avec Sébastien MAGNAVAL

Nous vous attendons nombreux.

LANNEPAX EN FETE

Vendredi 22 Juillet 2016:

19h: Aperitif de la municipalité

20h/20h30: Repas sardinade organisé par les Anciens et l'Amicale des Sapeurs-Pompiers-12€

Bal disco avec On air

Samedi 23 Juillet:

7h: Inscription au concours de Pêche

9h: Concours de Pêche

Journée Paint ball avec grillade au stade municipal

15h: Pétanque en doublette 6€

18h30: Messe

21h Repas Paëlla à volonté organisé par le Comité des Fêtes animé par la Banda les Ré-Bands.

23h Bal disco avec On air

Dimanche 24 Juillet:

12h barbecue organisé par la RSL

15h Concours de Belote

21h Repas organisé par le comité

Lundi 25 Juillet

Inscription pour l'escargolade

12h escargolade

15h Pétanque en triplette

21H Repas organisé par la RSL

Bal musette

00h Brûlot traditionnelle

Nous vous attendons nombreux !!

LA BELOTE LANNEPAXIENNE JOUE PLUS QUE JAMAIS

Lien entre les générations, rappelez-vous, qui vous a appris à jouer !!!!

Ambiance chaleureuse. Un grand merci à ceux qui donnent de leur temps à la préparation des concours, de la salle, ainsi que de la collation offerte en fin de soirée. La section belote a fêté sa fin de saison le 3 mai dernier, repas apprécié de tous, et pour clôturer la soirée le dernier concours. Du bonheur pour tous pendant la trêve estivale.



SOCIETE DE CHASSE LANNEPAXIENNE - SAISON 2015/2016

Les chasseurs ont maintenant rangé les armes !!!!
Pas de problème majeur, bonne ambiance

TIRS D'ETE (six) Conformément aux dispositions de l'article R 424-8 du Code de l'environnement modifié, le TIR D'ETE appelé également (TIR ANTICIPE) n'est autorisé que pour des espèces particulières sous « Conditions spécifiques et seulement pour les personnes autorisées ».

Sangliers : 14 Renards : 15 Battues Chevreuils : 44

La totalité des sangliers a été distribuée aux propriétaires si des battues ont été organisées sur leurs terres.

La Fédération départementale des chasseurs a tenu son congrès le 2 AVRIL dernier, leurs souhaits, conserver un maximum de chasseurs, chasser le plus grand nombre de gibiers différents sur des territoires de valeur et permettre la plus grande acceptation possible de la chasse, voilà pour l'ambition globale » de la fédération du Gers qui en ces temps de grippe aviaire appelle tous les chasseurs à signaler « toute mort suspecte constatée sur le terrain » bien qu'à ce jour, « les souches du virus en cause n'ont jamais été isolées sur des oiseaux sauvages en France, ni en Europe ».

Le samedi 23 avril, la société de chasse a mis à l'honneur deux chasseurs, Fernand ANTONIOLLI, le président, et Louis son frère, pour leur dévouement, un copieux repas a clôturé cette belle journée.

LES AMIS DU LIVRE

L'association « Les Amis du livre » a renouvelé son bureau :

- Présidente : Mme QUINTANA Jeanine
- Secrétaire : Mr COURTEL Pierre
- Trésorière : Mme VREBOSCH Ghislaine

Nous avons organisé une réunion ouverte à tous le 16 JUIN 2016 à la salle annexe de la Mairie, malheureusement, peu de personne ont répondu présent.

Notre projet était de connaître les attentes de chacun. Dans le dernier bulletin municipal, nous précisions que des travaux de réfection étaient nécessaires pour l'ouverture du local de l'ancienne poste, aussi, si vous avez des notions de maçonnerie, de peinture, du temps, de l'envie, nous espérons que vous vous investirez bénévolement pour une ouverture des plus rapide.

MERCI A TOUS

Contacts : Mme VREBOSCH : 05.62.07.45.52
Mme QUINTANA : 05.62.65.79.73



RUGBY

L'Assemblée Générale de la R.S.L. s'est tenu le 27 mai 2016 au Club House.

Réélection du Bureau :

Président : Serge ABADIA

Vice-Président : Fabien PRADINES

Trésorière : Juliette DUCASSE

Trésorière-Adjoint : Aurore CECCARELLO

Secrétaire : Antony TODD

Secrétaire-Adjoint : Muriel PELIZZA

La saison 2016.2017 débutera en septembre avec le Challenge des Trois Tours.

Le vide-greniers du 1^{er} mai a eu du succès ; le beau temps était au rendez-vous ainsi que les visiteurs venus très nombreux.

Nous vous rappelons le traditionnel repas de la R.S.L. qui se déroulera le lundi soir de la fête du village.

LES AINES DE LA LANDE DE LA PAIX

*** Nouveau bureau***



Comme vous l'aurez certainement entendu dire, les « Aïnés » font peau neuve.

En effet, après le non-renouvellement d'une partie du bureau, $\frac{3}{4}$ de celui-ci étant démissionnaire, un nouveau a du être mis en place.

Nous profitons de l'occasion pour remercier Mr Courtais François ainsi que son équipe, pour le travail accompli.

Passons maintenant, à la présentation de ce nouveau bureau :

- Président : Mr Van vaeck, Jean-Claude.
- Secrétaire : Mme Cortier, Marie.
- Trésorier : Mr Meloua- Benzaba, Abdelhamid.
- Trésorière-adjoint : Mme Garbage Jeannine.

Comme vous le constatez, nous ne sommes pas de vrais Lannepaxiens, mais, tous, nous le sommes de cœur.

Merci aux anciens membres et aux nouveaux de nous faire confiance.

Notre programme n'est pas encore bien défini, mais nous pouvons d'ores et déjà vous préciser que les activités existantes seront maintenues.

Il va de soi que votre avis nous intéresse, de même que toutes les idées et propositions seront les bienvenues.

Donc, rejoignez-nous au plus vite, si ce n'est déjà fait car nous avons besoin de vous.

Par ailleurs, afin de maintenir les activités actuelles et en créer d'autres, nous profitons de cet espace, pour faire appel à votre générosité de tout ordre....nous ne sommes pas très riches. En ce moment, nous ne subsistons qu'avec les cotisations de nos fidèles adhérents et la subvention de la Mairie.



Si vous voulez nous rejoindre ou avoir de plus amples renseignements, n'hésitez à nous contacter au n° de portable suivant :

Mr Van vaeck, J.C. :07-85-78-61-94.

ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DU PATRIMOINE DE CACARENS



Le concert du groupe 2 VOIX D'ICI ET D'AILLEURS, organisé le 16 avril dernier a rencontré un franc succès en faisant salle comble (environ 150 personnes dans notre petite église !).

La prestation exceptionnelle des chanteurs et musiciens, revisitant les musiques du Moyen-Age aux Temps Modernes, a ravi l'assemblée. Le verre de l'amitié a clôturé de façon très sympathique cette rencontre.

Nous remercions chaleureusement les participants pour les dons collectés en fin de soirée. Le succès de cette manifestation conforte l'association à renouveler cette expérience et l'encourage dans ses projets de sauvegarde.

LE CARELH

On ne pourra nous reprocher de revenir sur le besoin de protéger et de mettre en valeur ce qu'on appelle « le petit patrimoine » alors que beaucoup s'y emploient déjà.

Voilà un bref aperçu de ce qui a regrettamment disparu dans les dernières décennies :

La **Maison des pauvres** .Barraque servant à l'hébergement des « chemineaux ». Eux ils parcouraient les chemins de terre poussiéreux ou boueux pas en chemins de fer !

Le **Lavoir des Granges** .Quelle lubie a donc traversé les esprits dans les années 50 pour qu'on ne se rende pas compte que les machines à laver le linge allaient faire elles même la lessive ?

La **Fontaine du « Pichourrét** à hauteur de Macary dans le talus de la route d'Eauze. Il n'en reste que le soubassement en pierre de taille. C'est l'antique fontaine de la ville depuis la fondation du village jusqu'à la dernière guerre les femmes venaient s'y approvisionner en eau potable.

Aujourd'hui le CARELH milite avec d'autres associations pour la sauvegarde de trois témoins du passé évoquant...

-les croyances : **l'église de Cacarens** (très ancienne) . Là on a plus que du « petit patrimoine » et une église toujours en service.

-les corvées du transport et du lavage du linge bien loin du village : le **lavoir de Garaut** (fin 19ème)

-la protection de la population lannepaxienne : le **pan de muraille** de l'ancienne école (début 14^{ème}) et quelques autres.

Agissons donc ensemble pour la beauté, la notoriété de notre village dans le souvenir de nos ancêtres.

P. COURTEL

Soucieuse de la sauvegarde du patrimoine rural non protégé, je remercie l'association LE CAREILH pour son soutien.

Association dont je fais dorénavant partie et avec laquelle nous allons travailler pour mettre en valeur notre petit patrimoine et le faire vivre.

La convention signée avec la municipalité doit être revisitée

Nous vous tiendrons au courant du suivi.

C. ANTONIOLLI

AUBERGE LES CAPRICES D'ANTAN

Délices des yeux et du palais

Jean-Charles Vomero et **Pascal Mallet** ont repris la direction de l'auberge **Les Caprices d'Antan**, à LANNEPAX depuis le 4 décembre 2013.

Pascal a travaillé comme caviste puis dans le monde de l'hôtellerie.

Jean-Charles, le chef d'origine alsacienne, possède une solide expérience dans l'art de concevoir et de présenter de délicieux plats.

« Je veux que nos clients se délectent d'abord avec les yeux, ensuite avec le palais... »

Leur cuisine goûteuse et généreuse est entièrement faite maison, à base de produits frais.

Elle change quotidiennement et s'adapte au marché de façon inventive. Jean-Charles propose des plats comme :

- le porc noir Ibérique aux pois cassés, le magret sauce aux figes
- le pavé de saumon à la menthe et au basilic, etc.
- En dessert, son chocolat liégeois au mascarpone est une merveille.

« J'aime le contact avec la clientèle et je ne manque jamais de faire un tour à chaque table après le repas »

Un lieu Gourmand à (re) découvrir sans attendre !

Les Caprices d'Antan

Place du Village- 32190 LANNEPAX

Tél. : 05 62 65 76 92

www.aubergelescapricesdantan.com

UN PEU D'HISTOIRE.....

Lannepax...un village fortifié

Lannepax était à l'origine une bastide médiévale fortifiée fondée au 18^{ème} siècle sur la colline d'Ario où, selon la légende, Crassus (général-sénateur romain) aurait reçu la soumission de la Novempopulanie après la victoire sur les « Barbares » de Sos et aurait ainsi baptisé la région « La Lande de la paix » ou « Lande Pacifiée ».

Le choix du lieu du village au croisement de La Ténarèze et de l'ancienne voie romaine Tolosa-Burdigala (Toulouse-Bordeaux) revient sans doute à son fondateur le Comte d'Armagnac qui y percevait les droits de péage.

Lannepax fut d'abord une bastide fortifiée avec des remparts hauts de 5 mètres et épais de 1,20 mètres environ, un chemin de ronde extérieur longeait les fortifications, le tout ceinturé de fossés de 10 mètres de largeur.

Une bastide type Moyen-Âge avec des rues parallèles se coupant en damiers, une place centrale où paysans, commerçants et tout type d'artisans constituaient l'essentiel de l'économie locale.

Pendant les guerres de religion, Lannepax servit de refuge aux protestants qui furent malheureusement rançonnés par des soldats sans scrupule.

L'agglomération est restée immuable pendant de nombreux siècles dans son corset de pierres et de fossés, passant au 15^{ème} siècle sous l'autorité des rois de France après l'assassinat de Jean V (celui-ci refusant le séquestre de l'Armagnac par Louis XI).

Toutefois, les murs et fortifications furent démantelés au 17^{ème} siècle sous l'autorité du Duc d'Epéron, gouverneur de Guyenne, pour prévenir et limiter toute rébellion contre le pouvoir royal.

De 1793 Premier recensement ordonné par la Convention à la fin du 19^{ème} siècle la population est restée relativement stable (de 1200 à 1400 habitants), le village restait autonome par ses nombreux commerces et artisans, puis la chute s'accélérait par les conséquences de la saignée de la Grande Guerre et l'exode rural, phénomène qui toucha bon nombre de nos villages français.

Aujourd'hui le nombre d'habitants se situe légèrement sous la barre de 600 habitants.

Philippe Milliez

CES JEUNES QUI GARDENT LE CAP.....

L'AGRICULTEUR EST L'HOMME QUI NOURRIT LES HOMMES

L'installation en Agriculture n'est pas un simple projet professionnel, c'est un réel projet de vie, il se réfléchit, se mûrit.

Grégory JULIEN, jeune Lannepaxien, attaché à la vie de son village, agriculteur, c'est une histoire professionnelle familiale.

Grégory, savoir-faire et expérience professionnelle :

CURSUS SCOLAIRE ET FORMATIONS :

-Ecole primaire à LANNEPAX, collège à EAUZE, BEP et BPA à Masseube (lycée St Christophe)

BTSA dans l'Aude (Castelnaudary).

Nombreux stages effectués en Bretagne, Solomiac, Masseube etc...

Voyage d'études en ROUMANIE en 2007.

Grégory s'installe seul sur une propriété et s'associe en parallèle avec sa Maman sur la propriété familiale.

Ses objectifs :

LES GRANDES CULTURES : (Maïs, blé, blé dur, tournesol, orge)

LES CULTURES SEMENCIERES (Colza semences, Maïs semences)

-Adapter la variété au terroir et aux conditions de culture extensive dans un processus de culture répétée.

-Promouvoir la santé, la résistance et la vigueur naturelle des variétés.

-Produire des aliments de qualité élevée tout en préservant l'environnement naturel.

En 2008, création d'une conserverie à la ferme aux normes CE, élevage de canards gras, auquel s'est ajouté l'élevage d'oies. (ENGRAISSEMENT AU MAÏS GRAINS)

40% de la production est transformée, 60% en vente directe aux consommateurs.

Autre activité, chauffeur de moissonneuse à la CUMA pendant 10 ans

En pratiquant une culture raisonnée, Grégory se soucie de l'avenir, de l'environnement, de la santé des consommateurs. Une agriculture de précision (drones, G.P.S., satellites.)

Esprit de solidarité et de convivialité, Grégory adhère au C.D.J.A. (Comité départemental des jeunes agriculteurs)

La charge de travail n'a jamais été le point noir pour Grégory, jeune passionné, habitué à faire de nombreuses heures, il souhaite vivre de son métier, malgré les charges qui ne cessent d'augmenter, les normes drastiques et le travail administratif considérable, il faut être un gestionnaire hors pair, connaître la législation, la comptabilité et savoir gérer du personnel.

Être agriculteur, c'est une richesse extraordinaire, la diversité de ce métier en est la force.

La sécurisation des prix, la distorsion de la concurrence, l'harmonisation européenne des réglementations et le soutien politique pour l'agriculture sont les demandes fortes des jeunes agriculteurs.

Félicitations Grégory, bonne route.

Pour info : Si vous recherchez une activité pendant les vacances, Grégory recherche du personnel (castrage du maïs)

Laissons la parole à nos aînés

Rencontre avec nos aînés
en institution

Alice

« Récompense, voyage en train au bord de la mer au Tréport, accompagnée par les institutrices. Ecole sérieuse, discipline, tablier noir en satinette (pour les garçons boutonné d'un côté, les filles boutonné de l'autre). »

Géma

« En 1932, arrivée en France après avoir quitté mon pays l'Italie trop pauvre, pas de travail. »

Gladys

« J'ai encore le souvenir de ces journées de dépiquage d'autrefois, on s'aidait entre voisins, après le dur travail, le réconfort, car les cuisinières avaient préparé un bon repas (potage, poules au pot, poulets rôtis, légumes braisées, salade, pastis et gâteaux secs, café, armagnac. Puis fête, chansons, rires, bons vins, digestif... »

Gisèle

« Mes enfants m'ont rendu très heureuse, ils étaient en bonne santé et apportaient beaucoup de joie dans la maison. »

Camille

« Le bal des Canards ; banlieue de Londres, dans un bar, on nous demande de choisir des photos représentant des « Dames », nous consommons beaucoup mais aucune « dame » n'est apparue !!! »

Solidarité
AMOUR
Instant
Histoire
Famille
Amie

Germaine

« Mon père, sa vie, ses souvenirs... »

Monique

« Le jour de mon mariage, synonyme de liberté, d'indépendance. »

Gilbert

« J'étais agriculteur, le moment des vendanges était un moment de dur travail, mais également de fête... A la fin des vendanges, on se « moustégeait » avec les raisins !!!! »

Jeanne

« Pour mes 20 ans, voyage à Paris avec un copain de papa, découverte de Deauville, la mer... »

Juliette

« Beaucoup de convivialité entre voisins, de la solidarité, de l'entraide ! »

« L'homme a besoin de se dire, de se raconter... »

... Ecoute l'autre, écoute encore... »

Pierre

« Ne pas être envieux, se contenter de ce que l'on a. Les ambitions démesurées vous donneront des frustrations permanentes ! »

Juliette

« Je conseille aux jeunes de suivre leur destin, leur choix, surtout ne pas les forcer, les aider, nous vivons une époque dangereuse, la vie est difficile. Beaucoup d'insécurité. Qu'ils soient vigilants ! »

Germaine

« Je conseille aux jeunes de ne pas se laisser entraîner, manipuler, attention à vos faiblesses, attention à la télévision, à internet, beaucoup trop de violence !!!! C'est pas la possession qui nous rend heureux mais le plaisir de vivre, l'atout majeur : LA VIE !!!!! »

Gilbert

« Je conseille aux jeunes l'amour du travail bien fait, respecter leurs parents, ne pas être égoïste et aimer la vie et profiter sérieusement »

Que conseillerez-vous aux jeunes aujourd'hui ?

Gisèle

« Les jeunes, je leur souhaite de retrouver l'envie du travail. Beaucoup d'amour et surtout la paix. »

Gladys

« Aux jeunes, je n'ai pas beaucoup de conseils à leur donner, ils ne les écouteront pas mais ils devraient être curieux dans les études et plus tard dans le travail pour avoir une vie meilleure que celle que nous avons vécue. Ils devraient penser à leurs parents qui les conseillent et ont tout fait pour eux. Ils ne devraient pas se laisser entraîner par d'ignobles personnages qui les mènent au malheur et au désespoir de leur famille »

Jeanne

« Je conseille aux jeunes de profiter de la vie (voyages, rencontres) mais surtout d'être respectueux envers les aînés ! »

Camille

« Je souhaite que les jeunes soient plus respectueux envers leurs parents. Je souhaiterai le retour des cours de morale à l'école. Il vous faudra beaucoup de volonté pour réussir, éviter de mépriser l'autorité, être prudents sur internet. »

LE SAVIEZ-VOUS ?.....

TROP D'ERREURS DANS NOS POUBELLES JAUNES

Le tri sélectif est en place depuis une quinzaine d'années dans le Gers, cependant les bons gestes sont parfois oubliés et des erreurs se retrouvent au centre de tri.

En 2015, 18,6 % de refus de tri ont été constatés soit 10,5kg par habitant et 2100 tonnes sur les 11400 collectées dans les bacs jaunes. Des erreurs qui entraînent également un SURCOUT DE TRAITEMENT chiffré à plus de 320 000 € l'année dernière. Un chiffre qui comprend le coût du tri ainsi que le transport qu'il faut payer deux fois.

DERRIERE LES POUBELLES JAUNES, IL Y A DES FEMMES ET DES HOMMES QUI TRIENT NOS EMBALLAGES POUR LEUR RECYCLAGE ; RESPECTONS-LES. MERCI

Un Gersois produit chaque année environ 500kg de déchets dont presque la moitié représentent les ordures ménagères (245kg.). Alors respectez la nature et triezy malin, pour une planète saine et pour la protection des agents qui œuvrent pour elle.

ATTENTION : des sacs poubelle, déposés par terre, à côté des conteneurs, ces derniers sont retrouvés éventrés, leur contenu dispersé dans les jardins et les prairies avoisinantes (papiers gras, couches bébé etc....) Ayez conscience de vos devoirs envers la société, une attitude de respect, à la fois à l'égard des autres citoyens mais aussi à l'égard des bâtiments et lieux de l'espace public.

Fin des sacs en plastique à usage unique

Les sacs plastiques de caisse à usage unique seront interdits à partir du 1er juillet 2016 et les sacs destinés aux fruits et légumes à partir du 1er janvier 2017. Ils seront remplacés par des sacs biosourcés et compostables en compostage domestique.

Le développement de nouveaux plastiques biosourcés permettra, en comptabilisant les emplois dans la recherche et le développement, la culture des végétaux qui serviront de base aux matières premières, la production de nouvelles résines composées de matière végétale et les usines fabricant les produits biosourcés de **créer 3 000 emplois sur le territoire national.**

MESSAGE DU GROUPEMENT DE GENDARMERIE

« Les cambriolages contre les résidences (principales/secondaires) et les locaux (communaux, associatifs ou sportifs), sont prégnants dans le département du Gers.

Une analyse, démontre que dans la plupart des cas les atteintes aux biens ont été commises dans des locaux ouverts ou fermés mais non particulièrement protégés, facilitant en cela l'action des cambrioleurs. Les délinquants recherchent le maximum de profit en prenant le moins de risques.

LES SENIORS FACE AUX RISQUES DE DELINQUANCE :

Les gestes de prudence :

- Fermez à clé votre maison même lorsque vous êtes à l'intérieur. Ne laissez jamais la clé dans la serrure d'une porte vitrée.
- De nuit, en période estivale évitez de laisser les fenêtres ouvertes surtout si elles donnent directement sur la voie publique.
- En cas d'absence ne laissez pas vos clés sous le paillason ou sous un pot de fleurs. Confiez-les à une personne de confiance.
- Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur.
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf », « veuve », « madame », ou « mademoiselle ».

Une visite à votre domicile !!!!

- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile n'ouvrez pas votre porte.
- Si votre visiteur se présente sans rendez-vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou de tous autres services connus, demandez-lui sa carte professionnelle ou son ordre de mission.
- Vous pouvez dans ce cas effectuer un contre appel en utilisant le numéro de téléphone figurant sur votre facture et solliciter un nouveau rendez-vous
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant contactez la Police ou la Gendarmerie.
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.

APPEL TELEPHONIQUE INTEMPESTIFS

Bloctel : la nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique

A partir du 1er juin 2016, les consommateurs pourront s'inscrire sur une nouvelle liste d'opposition au démarchage téléphonique. Les professionnels devront respecter ce choix et faire effacer de leurs fichiers les numéros des personnes inscrites.

Comment s'inscrire sur Bloctel ?

Pour bénéficier du service, les consommateurs devront simplement entrer leur(s) numéro(s) de téléphone (dans un maximum de 8 numéros) sur le site www.bloctel.gouv.fr (accessible à partir du 1er juin). Ils recevront alors un récépissé précisant la date à laquelle leur inscription sera effective, sachant que ce délai sera au maximum de 30 jours après la délivrance du récépissé.

Il indiquera également la durée d'inscription sur cette liste d'opposition, à savoir trois ans. Trois mois avant l'expiration de ce délai, les consommateurs seront contactés par mail ou courrier postal pour renouveler, s'ils le souhaitent, l'inscription de leur(s) numéro(s) sur le registre d'opposition.

Et pour les téléphones mobiles ?

Il sera également possible d'inscrire un numéro de téléphone portable. En revanche, les spams vocaux et les SMS, pour lesquels il existe déjà un numéro de signalement (33 700), ne sont pas concernés.

Existent-ils des exceptions ?

Le Code de la consommation autorise le démarchage dans les situations suivantes :

- «en cas de relations contractuelles préexistantes». Autrement dit, votre banque pourra continuer à vous appeler pour vous proposer une offre, votre assurance un nouveau contrat, etc... ;
- en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines ;
- lors d'appels émanant d'instituts de sondage ou d'associations à but non lucratif, dès lors qu'ils ne font pas de prospection commerciale.

COLLECTER SES PILES C'EST FACILE !

- Toutes les piles et petites batteries usagées ce recyclent, y compris les piles rechargeables.
- Ne les jeter pas dans les ordures ménagères
- Pensez bien à retirer les piles et batteries de vos vieux appareils !

**Rapportez les dans les points de collectes mis en place au Village :
Mairie, École, Maison de la presse.**

ARRETES MUNICIPAUX

A compter du 1er juillet 2016, il sera interdit :

- Aux véhicules de plus de 3,5T de circuler chemin de ronde depuis la distillerie jusqu'au STOP des anciennes écoles.
- La rue de l'Eglise sera en sens unique, depuis la RD N°626 vers la rue du midi, ainsi on ne pourra plus monter la rue.

Pour les artisans et agriculteurs qui pourraient éventuellement être concernés, pensez à avertir les usagers susceptibles d'emprunter ces rues.